Il pleure le pauvre homme!

Chacun a son genre préféré, M. A. A. C. LaRivière a adopté le genre piteux, pitoyable et lacrimatoire.

Il pleure avec componction dans le gilet des électeurs, il cherche à gagner leur compassion, il implore leur pitié.

Bref, on croirait à l'écouter entendre un coupable qui s'excuce, ou en enfant désobeissant qui a mis en cachette son doigt dans le pot à confiture!

On dit que la pitié est un excellent moyen de toucher les femmes, mais avec des électeurs avec des hommes, ce genre de pleurnicherie piteuse n'a guère de chance de provoquer autre chose que le dégout.

Monsieur A. A. C. LaRivière se sent donc bien coupable et bien discrédité peur être obligé d'adopter semblable tactique.

On dirait à l'entendre qu'il a peur d'être privé de gâteau pour n'avoir pas été sage?

Monsieur A. A. LaRivière a evidemment conscience de l'impopularité bien méritée, qu'il s'est acquise.

Il ne s'en rendera compte exactement que le 7 Novembre prochain.

Un Defi

Il est fort aisé de porter des accusations sans fournir des preuves. C'est un petit jeu auquel le dernier des idiots peut se livrer avec avantage, avec plus d'avantage sans doute qu'un homme d'esprit, car règle générale, plus les accusations de ce genre sont absurdes et grossiéres, plus il est difficile d'y repondre.

Si l'on vous accusait d'avoir volé le tresor public, vous seriez sans doute fort en peine pour prouver le contraire.

Sur quoi s'appuyer pour répudier un fait qui n'existe pas?

La NORTHWEST REVIEW nous accusait l'autre semaine d'avoir trahi les intérêts le plus sacrés au profit de nos amitiés politiques.

Cette accusation là, le MANITOBA l'a déjà chanté sur tous les tons, mais le MANITOBA est trop connu aujourd'hui pour que nous daignions nous occuper de relever ses impertinences.

De la part de la "NORTHWEST REVIEW," cette accusation mérite d'être vertement rélevée.

Nous defions la "Review" de citer un seul passage de L'ECHO, qui puisse prouver l'accusation portée par elle à notre égard.

Nous la défions également de prouver son assertion que nous avons jamais proclamé la question des écoles, comme définitivement réglée.

Tous nos lecteurs savent que nous n'avons cessé d'affirmer la nécessité de concessions ultérieures.

Nous n'avons jamais varié à cet égard et la "Northwest Review" ne peut mordre sur nous.

Si le fait de recommander la conciliation comme le meilleur moyen d'arriver au succès final constitue une trahison des intérêts nationaux; si c'est là ce que pretend la "Review," et il ne peut y avoir d'aure raison de porter de telles accusations contre L'ECHO, alors nous ferons remarquer à la REVIEW que ses accusations passent pardessus notre tête pour atteindre le Délégué Apostolique qui si nettement et sans discussion possible, à formellement recommandé, d'user de la conciliaiion, d'accepter toutes les concessions, offertes, pour arriver à rentrer dans tous nos droits.

La NORTHWEST REVIEW aura, nous l'espérons à cœur de relever ce défi, et de prouver ses accusations.

Le fait de differer d'opinion sur les moyens à employer, quand le but est le même, ne saurait sans doute constituer une raison suffisante pour porter de pareilles accusations.

En tout cas, elles s'éloignent fort loin de cette "modérations" dont le Saint Père recommande si fortement l'usage, et de cette charité chretienne que la NORTHWEST REVIEW aime tant à citer, mais quelle pratique si rarement.

S'il est nécessaire nous mettons la collection de L'ECHO à la disposition de la REVIEW, pour lui faciliter ses recherches.

Voici le moment de se montrer, le public sera juge.

Les boniments ne prennent plus

M. A. A. C. LaRivière pourrait avec profit relire l'histoire de la Belle au bois Dormant; visiblement il a dormi dans son fauteuil aux Communes, depuis tant d'années qu'il n'a pas notion du temps écoulé.

Il croit pouvoir berner à son grés les électeurs de Provencher, comme il le faisait au temps jadis en leur racontant les histoire les plus saugrenues.

Autrefois ses boninents passaient; ou les gobait tout chauds comme les petits pâtés; aujourd'hui on les discute, on les dissèque et on s'aperçoit, qu'il n'y a rien dans les petits pâtés électoraux de M. A. A. C. LaRivière.

Les temps sont changés M. A A. C. LaRivière, bien changés; depuis que vous dormez à Ottawa; vous allez vous en apercevoir!

Une etoile filante

Ilante, tout ce qu'il y a de plus filante, est l'étoile sur la quelle le parti conservateur espérait se guider pour arriver au pouvoir.

H. John Macdonald, le fils à Popa, n'a pas produit le moindre enthousiasme au cours de sa tournée; il est déjà oublié, relegué avec les vieille lunes et les neiges d'autan.

Les chevaliers errants du Conservatisme ont gratté de leurs écussons les armes de H. John, et le nez de Monsieur Son Père, et lui même a disparu dans les oubliettes de l'indifférence publique.

D'ailleurs, ce pauvre M. J. Macdonald ne parait guère prendre les moyens de gagner de la popularité!

Il a fui devant M. Sifton, il a refusé de le rencontrer.

Il a essayé de lancer sur lui, Sir Hibbert Tupper et M. H. J. Macdonald n'a même pas paru à l'assemblée!

M. H. J. Macdonald n'a plus d'autre espoir qu'en la poignée de mains, qu'il prodigue avec tant d'aisance.

Mais les cultivateurs sont des gens plus prosaiques que les messieurs de ville, et une poignée de mains ça ne vaut pas pour eux une chique de tabac.

L'Etoile de H. J. Macdonald, La Mascotte, a disparu du ciel politique, on ne la perçoit plus qu'a l'étta de nébuleuse indistincte.

Pauvre Monsieur Macdonald au lendemain du 7 Novembre, l'on gravera sur sa tombe.

"Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus!"

Le cher homme!!

M A. A. C. LaRivière, (ah! ah! c'est......LUI!) a lancé les tonnerres de son indignation contre la commission canadienne à Washington, qu'il accuse d'avoir fait des dépenses folles, d'avoir gaspillé les deniers publics!

Monsieur A. A. C. LaRivière (ah! ah! c'est......LUI!) a-t-il donc oublié son petit voyage de New-York.

Par malheur le journal de la Chambre Manitobaine de 1888 nous permettra de suppléer à cette absence de mémoire.

En 6 mois de temps, (notre homme avait éte degomé le 19 janvier 1888), M. A. A. C. LaRivière figure pour $2,400,00 de frais de voyage; page 35 et 56 des journaux de la chambre de 1888.

Voyons, Monsieur A. A. C. LaRivière, avant que d'accuser les autres, faites donc votre examen de conscience!!

En quatre années de régime Laurier notre commerce s'est plus developpé n'en 18 années de régime tory.

La meme comedie

Les conservateurs ressemblent fort de ce temps, aux cerfs aux abois.

Ils ont perdu la tête et se jettent dans la mare qui s'offre à eux croyant y rencontrer le salut.

C'est ainsi que l'autre semaine l'hon. H. J. Macdonald à Brandon, à lancé un nouveau pétard, destiné à gagner quelques votes.

Il a promis de faire "tout en son pouvoir autant qu'il était concerné, et en autant qu'il lui serait possible," (style bien connu de M. H. J. Macdonald) pour faire supprimer entièrement les droits imposés sur les instruments agricoles.

Cette promesse quelque peu risquée de M. H. J. Macdonald, a provoqué des protestations universelles parmi le parti conservateur.

Les paroles de M. Macdonald sont en effet la négation même des principes les plus souvent proclamés par le parti conservateur.

C'est le renversement du principe de la protection qui est la pierre angulaire, l'assisse de l'édifice conservateur.

A Massey Hall, le 18 septembre 1899, M. Foster a dit: "Tant que nous importerons en ce pays pour $1,500,000 valant d'instruments d'agriculture en moins d'une année. dont chaque partie pourrait être fabriquée par les artisans et les ouvriers de ce pays, et tant que nous importerons cette valeur des Etats-Unis, un marché dont l'entrée est interdite à nos produits par un tarif presque exclusif......tant que cet état de chose durera, l'existence du parti conservateur aura sa raison d'être."

Il ne faut donc pas s'étonner si le MAIL, le TORONTO WORLD, la PRESSE, tous les grands organes du parti conservateur, viennent l'un après l'autre denoncer au nom du parti les prétentions de Hugh J. Macdonald.

Notes Editoriales

Le Senateur Bernier à du être évidement trés flatté de la déclaration de Mr A. A. LaRivière à l'assemblée de St. Boniface. Il est toujours flatteur de jouer le rôle de bouche-trou, et M. le Sénateur Bernier doit mille actions de grâce à M. A. A. C. LaRivière, pour avoir refusé cette nomination: refus qui seul lui permet aujourd'hui de siéger au Sénat.

M. A. A. C. LaRivière, a déclaré avec emphrase à St. Boniface que son siège en Chambre était le quatrième après celui de Sir Ch. Tupper, ce qui faisait rejaillir sur Provencher un éclat sans pareil.

Depuis longtemps les électeurs de Provencher savent qu'ils sont représentés en chambre, non par un homme, mais par un fauteuil?

M A. A. C. LaRivière qui cherche a se poser comme l'un des grands hommes du parti conservateur grâce au numéro de son fauteuil, oublie sans doute la reception que Sir John Macdonald lui fit jadis à ses débuts en Chambre, et le sanglant démenti qu'il en reçut.

M. A. A C. LaRivière, a la mémoire courte.

Le jeune M. Joseph Bernier, comme un bon écolier à la memoire fidèle, a recité aux électenrs de St. Boniface, un pastiche des accusations qu'il avait entendu proférer Samedi-dernier par Sir Hibbert Tupper à Brandon.

Soyons charitables et accordons un Satificit de récitation à l'élève Bernier (Joseph).

M. A. A. C. LaRivière n'a pas dû aimer beaucoup les avertissements que lui a donné M. Lauzon à St Boniface.

M. Lauzon a refusé de faire un discours, il s'est contenté de recommander a M. LaRivière de battre le rappel parmi les électeurs de Provencher, car ses supporteurs étaient pas mal clairsémés.

A St. Boniface M. Bernier (Joseph) aurait à ce qu'il appert dénoncé en terme violents l'ECHO, coupable d'avoir osé critiquer le sénateur Bernier et M. A. A. C. LaRivière!!

Pensez donc, oser toucher à ces idoles tabous!!

M. Bernier (Joseph) est encore trop jeune pour saisir la différence qui existe entre l'ECHO et le MANITOBA, l'ECHO critique et critique vertement les hommes publics, mais il les critique sur les faits qui relèvent de leur mandat et non point dans leur vie privée, comme le fait habituellement le MANITOBA à l'égard de ses adversaires, quand il est à court d'arguments!

Les hoteliers qui faisaient cabale l'automne dernier dans Morris en faveur de M. Colin Campbell soutiendront-ils, le plus chaud défenseur de la loi de prohibition passée cette année!